

From: Michael Dagg

Sent: Monday, July 27, 2020 11:26 AM

To: ~Government Operations and Estimates/Opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires <OGGO@parl.gc.ca>

Subject: RE: Reponse

[Ma reponse additionelle a Mme Vignola.](#)

Mme Vignola, vous m'avez demandé de suggérer une solution aux retards reliés aux demandes d'accès dans le cadre de la situation de la COVID-19. Je vous réponds en suggérant quelque chose qui pourra servir à votre comité et dans le contexte de la COVID-19 et aux enjeux liés aux retards en générale.

Le problème est qu'il n'y a pas de conséquences pour les ministères qui ignorent la Loi sur l'accès à l'information et les délais qui y sont fixés. Cette difficulté existait avant la COVID-19 et elle continue sans arrêt jusqu'au présent. La seule façon d'attaquer le problème et d'assurer qu'un ministère qui n'arrive pas à fournir l'accès dans les délais prescrits par la loi fera face à une conséquence immédiate.

Si un comité de la Chambre des communes tenait des auditions mensuelles auxquelles les sous-ministres soient automatiquement invités et assujettis à fournir des explications pour des réponses tardives aux demandes d'accès, je suis confiant qu'on verra une réduction immédiate dans les délais habituels qui existent depuis plusieurs années et qui ont été exacerbés par la COVID-19.

La possibilité réelle de se trouver obligés de publiquement fournir des explications pour les délais prolongés servira à prévenir les délais qui maintenant sont communs et apparemment tolérés.

Michael Dagg.